Spirale arts • lettres • sciences humaines

SPIRALE

Maka Kotto et les sophistes (la suite)

Patrick Poirier

Numéro 247, hiver 2014

URI: https://id.erudit.org/iderudit/71091ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé) 1923-3213 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Poirier, P. (2014). Maka Kotto et les sophistes (la suite). Spirale, (247), 5-5.

Tous droits réservés © Spirale magazine culturel inc., 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

Maka Kotto et les sophistes

l est encore difficile de prévoir comment le milieu de l'édition — et tout particulièrement le réseau des librairies indépendantes du Québec – accusera le coup de ce qui, pour l'heure, s'avère une défaite annoncée. Dès l'instant où Christine St-Pierre et son parti ont, pour l'essentiel, adopté la position de la CAQ, le projet de loi sur la réglementation du prix du livre neuf qu'a promis de déposer le ministre Maka Kotto lors de la rentrée parlementaire de février était, pour ainsi, dire mort-né. Contrairement à ce que pérorent Christine St-Pierre et sa confrérie de tartuffes, il ne s'agit pas d'une victoire pour les « consommateurs » — qui, au final, se verront offrir une moins grande diversité de livres qu'ils paieront plus cher —, mais bien pour la ribambelle de sophistes qui s'acharnent contre l'idée même d'une telle loi depuis plus d'un an déjà, soit des mois avant la mise en branle du travail de la Commission de la culture et de l'éducation sur la réglementation du prix du livre neuf.

J'ai cessé de lire André Pratt il y a quelques années, puis Alain Dubuc, Mario Roy, Lysiane Gagnon, Denise Bombardier, Nathalie Elgrably-Lévy, Richard Martineau... La liste est désespérément longue. Je dois cette cure de désintoxication à Stephan Eicher et Philippe Djian, envers qui je suis infiniment reconnaissant de m'avoir fait comprendre et apprécier l'idée toute simple qu'« elle » puisse, oui, vouloir « déjeuner en paix ». Notre couple s'en porte mieux. Comme plus rien sur « la nature humaine » ne me surprend depuis belle lurette, ce ne sont pas les dernières hécatombes à la une des journaux qui empoisonnaient nos déjeuners en famille, mais bien le distillé de mauvaise foi que donnent quotidiennement à lire les maîtres sophistes de certains journaux. Certes, je triche, j'ai des rechutes — dont les réseaux sociaux sont d'ailleurs largement responsables, le trafic de « Dubuc » et de « Martineau » y sévissant à grande échelle —, mais « elle » n'a plus à endurer chaque jour les effets secondaires de mes lectures et mon café matinal a meilleur goût.

On conviendra avec Mario Roy (une fois n'est pas coutume) qu'il est sans doute inutile de reprendre « les arguments plaidés de part et d'autre dans ce dossier. Ils ont été exposés jusqu'à plus soif », écrivait-il après que Maka Kotto eut annoncé son intention de déposer un projet de loi sur la réglementation du prix du livre (« La forteresse », La Presse, 5 décembre). Il reste pourtant que, de ces arguments, les seuls qui aient jamais tenu la route, les seuls qui, au cours des travaux de la commission, n'ont pas pris le champ, appuyés par des faits mesurables, quantifiés, analysés et soutenus par des études qui n'ont pas été ridiculisées par des experts, sont ceux qu'ont présentés l'ensemble des intervenants en faveur d'une réglementation sur le prix du livre. Mais qu'à cela ne tienne : « le prix unique », nous dit Mario Roy, « est une solution apportée à un problème en train de s'évanouir, enseveli sous d'autres beaucoup plus sérieux. En août dernier, la commission parlementaire qui a fouillé le sujet en avait identifié quelques-uns et le principe de réalité en impose quelques autres ».

Il faut savoir gré à Mario Roy d'avoir en quelques lignes démontré que la commission présidée par Maka Kotto n'aura pas simplement servi à valider l'utilité de mesures de réglementation du prix du livre, mais bien, par le fait même, comme par accident, d'avoir en quelque sorte révélé l'existence longtemps soupçonnée (et mise en scène par plusieurs auteurs de sciencefiction) de réalités parallèles. Dans un univers près de chez vous, il est inutile de réclamer à votre médecin un traitement pour votre arythmie s'il juge votre cancer plus sérieux, ce dernier aura tôt fait d'« ensevelir » vos problèmes cardiaques.

Je ne sais pas, de même, quel « *principe de réalité* » permet à un chroniqueur d'affirmer sans autre forme de procès que le « premier problème » auquel font face les librairies « c'est plutôt la baisse marquée des achats de livres », comme l'écrit par exemple Alain Dubuc (« Le fléau du bien », La Presse, 4 décembre 2013). « En trois ans, de 2009 à 2012, les ventes ont chuté

de 763 à 678 millions », précise-t-il, oubliant commodément de rappeler que ces ventes, avant la crise économique mondiale de 2008, étaient en hausse depuis 2001, feignant sans doute aussi d'ignorer qu'avec la fin de la réforme scolaire, les investissements gouvernementaux dans le livre scolaire (dont les ventes sont prises en compte dans les statistiques de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec) ont été drastiquement réduits, et ne jugeant sans doute pas utile de préciser que, dans notre univers à nous, la fermeture de 31 librairies depuis 2008 avait peut-être joué un rôle dans la diminution des ventes au cours de cette période...

Ce qu'il y a de plus scandaleux dans la mort annoncée du projet de loi du ministre Maka Kotto, ce n'est pas tant que Christine St-Pierre se soit promenée au dernier Salon du livre de Montréal en portant fièrement le macaron « Sauvons les livres »; ce n'est pas tant qu'elle ait fait miroiter l'appui de l'opposition advenant le dépôt d'un projet de loi ou qu'elle ait promis la collaboration de son parti (voir Daphnée Hacker-B., « Cri d'alarme contre la guerre des prix du livre », Journal Métro, 12 novembre 2013); ce n'est pas non plus que, devant l'urgence de la situation, elle ait pressé de questions le ministre Kotto à l'Assemblée nationale, lui rappelant que, « depuis plusieurs mois, le milieu du livre lance un cri du cœur », que « les librairies indépendantes ferment les unes après les autres »; ce n'est pas tant qu'elle lui ait demandé quelles étaient « les mesures concrètes que le gouvernement péquiste entend[ait] prendre pour sauver de l'hécatombe les librairies indépendantes » ou qu'elle ait eu le culot de citer Dany Laferrière en rappelant au ministre que, « si une librairie ferme, c'est le cœur de la ville qui s'arrête »; enfin, ce n'est même pas tant qu'elle ait demandé au Président de l'Assemblée nationale, sans gêne apparente aucune, si Maka Kotto avait « du cœur »..

Ce qu'il y a de scandaleux dans les tartufferies de Christine St-Pierre, comme dans les sophismes outranciers de certains éditorialistes et chroniqueurs, c'est peut-être surtout le profond mépris, le paternalisme condescendant ainsi témoigné à l'égard d'un milieu auquel on dit, au fond, qu'il ne sait pas de quoi il parle, qu'il a tout faux, qu'il ne comprend pas, qu'il ne sait pas ce qu'il y a de mieux pour lui, qu'il ne connaît pas vraiment le mal qui le ronge. Aux économistes et aux spécialistes qui ont très majoritairement déposé des mémoires en faveur d'une mesure semblable à la Loi Lang, aux professionnels du livre (distributeurs, écrivains, éditeurs, libraires) qui sont confrontés quotidiennement aux exigences et aux défis du milieu, qui mesurent chaque jour les effets de la concurrence déloyale des Costco et des Walmart de ce monde, on affirme sans le début d'un sourire qu'« il n'y a pas d'études sérieuses qui disent que c'est la solution » (Christine St-Pierre, citée dans Le Journal de Québec, le 4 décembre 2013), que la solution réclamée n'est pas la bonne, que « ça ne marchera pas » (Mario Roy), qu'elle « repose sur une hypothèse qui est également fausse » (Alain Dubuc) et qu'il faut plutôt aider les librairies avec des mesures concrètes et une aide ciblée (Christine St-Pierre).

Les douze associations professionnelles représentant tous les métiers du livre au Québec (tant francophones qu'anglophones), la SODEC, le CALQ, BAnQ, le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), le Conseil consultatif du livre et de la lecture (CCLL), l'ADISQ, les spécialistes de l'économie du livre et du droit, les experts du livre numérique, les auteurs, les libraires, les éditeurs, tous ceux et celles qui ont témoigné en faveur d'une réglementation du prix du livre, tous autant que nous sommes, nous avons

Mais il y a lieu de se réjouir : l'ex-ministre de la Culture confiait au Journal de Québec (4 décembre 2013) être toujours aussi « sensible » au sort du milieu. Et d'insister en disant, pour notre plus grand bonheur, qu'elle « ne lâche pas les librairies indépendantes ».

Patrick Poirier